

United Nations



*Offre d'emploi pour un poste nécessitant un détachement officiel
des gouvernements nationaux des États membres de l'Organisation des Nations unies
Les nominations sont limitées aux postes financés par le compte
d'appui aux opérations de maintien de la paix*

Titre et niveau du poste	Coordinateur de la FPU, P-4
Unité organisationnelle	Mission intégrée Multidimensionnelle des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA)
Lieu d'affectation	Bangui
Superviseur direct	Chef des Opérations
Durée	12 mois (prorogeable)
Date limite de dépôt des candidatures	27 novembre 2020
Numéro de l'offre d'emploi	2020-MINUSCA-89696-DPO

Valeurs fondamentales des Nations Unies : Intégrité, professionnalisme et respect de la diversité

RESPONSABILITÉS : Le mandat de la MINUSCA vise à relever les défis immédiats auxquels le pays est confronté tout en soutenant les bases d'une paix et d'une sécurité durables. Sous la supervision générale du Chef des Opérations, le Coordinateur des Unités de Police Constituées (FPU) du QG aura la responsabilité générale de la gestion de la FPU et sera chargé d'assurer une liaison efficace avec toutes les agences partenaires et les Sections de la MINUSCA sur les questions administratives et opérationnelles liées au déploiement des FPU tout au long de la mission. Le coordinateur sera responsable des tâches suivantes :

- Déploiement opérationnel des FPU dans la mission et les secteurs.
- Conseiller le Chef de la Composante Police de la MINUSCA dans la formulation des directives stratégiques concernant les opérations des FPU.
- Développer une relation professionnelle étroite avec la police de la MINUSCA au niveau de la haute direction.
- Etablir une relation et une coordination étroites avec les militaires de la MINUSCA.
- Consulter le Chef de la Composante Police et le personnel de commandement de l'UNPOL en ce qui concerne le déploiement et les opérations des FPU.
- Consulter régulièrement le Chef des Opérations, en ce qui concerne le déploiement et les opérations des FPU.
- Assurer la coordination avec le conseiller de la FPU au QG de l'ONU-NY sur les questions relatives à la FPU.

- Faciliter une coordination et une collaboration efficaces avec les opérations humanitaires en cours, les militaires de la MINUSCA, la police et la gendarmerie nationales de la République Centrafricaine et les homologues des forces de l'ordre.
- Élaborer des plans de déploiement et d'opération, des lignes directrices et des politiques, ainsi que des manuels de formation pour les FPU.
- Suivre et évaluer les performances des activités liées aux FPU de la région des Nations unies.
- Surveiller le bien-être et l'état de santé de tous les membres de la FPU, en collaboration avec les commandants respectifs de la FPU.
- Assurer la liaison avec l'unité en charge du matériel des contingents (COE) de la mission et effectuer des inspections régulières avec le COE sur le terrain.
- Coordonner les activités et les opérations des FPU déployées dans le secteur de responsabilité.
- Développer une relation professionnelle étroite avec les hauts responsables de la police nationale et de la gendarmerie de la République Centrafricaine afin de faciliter la mise en œuvre du mandat.
- Développer des exercices de formation pour accroître la capacité et les compétences des différents services répressifs de la République centrafricaine.
- Coordonner les besoins administratifs et logistiques des FPU au sein de la Mission.
- Coordonner l'arrivée et le départ de tous les membres de la FPU dans la zone de la mission.
- Veiller à ce que tous les membres de la FPU soient traités conformément aux règles, règlements et autres textes des Nations unies, en collaboration avec les commandants de secteur respectifs et les commandants de la FPU.
- Veiller à ce que tous les membres de la FPU soient conscients de leurs responsabilités, y compris par la formation, pour adhérer en service et hors service, aux règles, règlements et directives des Nations unies ainsi qu'aux autres directives et textes de Mission, en collaboration avec les commandants respectifs de la FPU.
- Faciliter toute enquête qui pourrait être nécessaire pour traiter des incidents d'intérêt public impliquant des membres de la FPU, en collaboration avec les commandants respectifs de la FPU.
- Conseiller la police nationale et la gendarmerie sur les troubles à l'ordre public et les tactiques de contrôle des foules.
- Effectuer des tâches supplémentaires selon les directives du Chef de la Composante Police de la MINUSCA.

Compétences :

Professionnalisme : Être fier de son travail et de ses réalisations ; faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise de la matière ; être consciencieux et efficace dans le respect des engagements, des délais et des résultats ; être motivé par des préoccupations professionnelles plutôt que personnelles ; faire preuve de persévérance face aux problèmes ou défis difficiles ; rester calme dans les situations de stress. Prendre la responsabilité d'intégrer la perspective de genre et d'assurer la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de travail. Posséder de solides compétences en matière de négociation et de résolution des conflits. Connaissances spécialisées exceptionnelles dans le domaine technique du travail en général et dans les domaines spécifiques supervisés en particulier ; fortes

capacités d'organisation ; expérience de la gestion et de l'administration : capacité à examiner et à modifier le travail des autres.

Communication : Parler et écrire de manière claire et efficace ; écouter les autres, interpréter correctement les messages des autres et y répondre de manière appropriée ; poser des questions pour clarifier et montrer son intérêt pour une communication à double sens ; adapter le langage, le ton, le style et le format à son public ; faire preuve d'ouverture pour partager des informations et tenir les gens informés. Capacité à communiquer efficacement avec un large éventail d'agences et de partenaires internationaux et nationaux, ainsi qu'avec des personnes d'origines nationales et culturelles différentes.

Planification et organisation : Fixer des objectifs clairs et cohérents avec les stratégies convenues ; identifier les activités et les missions prioritaires ; ajuster les priorités en fonction des besoins ; allouer le temps et les ressources nécessaires à la réalisation des travaux ; prévoir les risques et prévoir les imprévus lors de la planification ; surveiller et ajuster les plans et les actions en fonction des besoins ; utiliser le temps de manière efficace.

Jugement/Décision : Identifier les questions clés d'une situation complexe, et arriver rapidement au cœur du problème ; recueillir les informations pertinentes avant de prendre une décision ; examiner les impacts positifs et négatifs des décisions avant de les prendre ; proposer une ligne de conduite ou faire une recommandation sur la base des informations disponibles ; vérifier les hypothèses par rapport aux faits ; déterminer la pertinence des actions proposées au regard des besoins exprimés ; prendre des décisions difficiles lorsque cela est nécessaire.

QUALIFICATIONS :

Education : Diplôme universitaire supérieur (maîtrise ou équivalent) en application de la loi, justice pénale, administration publique, relations internationales, droit ou autre domaine pertinent. Un diplôme universitaire de premier niveau combinant des qualifications universitaires pertinentes et une vaste expérience dans le domaine de l'application de la loi, y compris la planification et la gestion opérationnelle, peut être accepté à la place du diplôme universitaire supérieur. Un diplôme d'une académie de police certifiée ou d'un autre établissement de formation à l'application de la loi est également requis.

Expérience professionnelle : Un minimum de 7 ans d'expérience (9 ans en l'absence de diplôme supérieur) dans les services répressifs nationaux actifs est requis. Une expérience pratique d'au moins 3 ans dans le commandement d'opérations de police, y compris des unités de police constituées (anti-émeutes), des unités de police, des unités de gendarmerie et/ou la formation du personnel des unités de police constituées est requise ; une expérience dans l'élaboration de politiques et de procédures opérationnelles standard est requise. Une expérience de la gestion des organisations et des ressources et de la planification opérationnelle est hautement souhaitable. Une expérience du maintien de la paix ou d'autres expériences internationales au sein des Nations unies ou d'autres organisations internationales est un avantage.

Rang : Le grade requis pour un P-4 est celui de Commissaire de Police, Lieutenant-colonel, équivalent ou supérieur.

Langues : Le français et l'anglais sont les langues de travail de l'ONU. Pour le poste annoncé, la maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit, est requise.

La préférence sera donnée aux candidates également qualifiées.

Date de publication : 26 septembre 2020

Conformément à la nouvelle politique de contrôle des droits de l'homme du personnel des Nations unies, toutes les personnes qui souhaitent servir aux Nations unies sont priées de faire une "auto-attestation" selon laquelle elles n'ont commis aucune infraction pénale grave et n'ont pas été impliquées dans des violations des droits de l'homme ou du droit humanitaire international. Le libellé exact de l'auto-attestation est décrit au paragraphe 5.2 de la politique susmentionnée. La décision finale sur la sélection d'une personne pour servir aux Nations Unies sera également soumise à un examen des droits de l'homme.

<http://www.un.org/en/peacekeeping/sites/police>